

## Institut de Formation en Soins Infirmiers

### INFORMATION DES ÉTUDIANTS CANDIDATS À LA SÉLECTION INFIRMIÈRE SUR PARCOURSUP pour la rentrée 2025

#### L'UTILISATION DU MODULE D'AIDE À LA DÉCISION : LES OBLIGATIONS CNIL

Conformément au règlement général européen sur la protection des données (RGPD), je vous informe que vos données à caractère personnel font l'objet d'un traitement informatique mis en œuvre par l'**Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI)** par délégation du responsable de traitement de l'Hôpital de Cannes Simone Veil -15 avenue des Broussailles CS 50008 06414 CANNES CEDEX-, pour l'exécution d'une mission d'intérêt public au sens des dispositions du RGPD.

Ces données sont collectées dans le but de faciliter l'analyse des candidatures effectuée par la Commission d'Examen des Vœux de la formation conduisant au Diplôme d'État d'Infirmier(ère) dans le strict cadre des modalités et critères d'examen pédagogique des vœux qu'elle a déterminés.

Les données relatives nécessaires à l'analyse des vœux : données relatives au parcours scolaire du candidat, données relatives à la scolarité, et données relatives au projet de formation (voir l'arrêté Parcoursup en ce sens) peuvent provenir du traitement automatisé dénommé « Parcoursup » (cf. arrêté du 28 mars 2018 autorisant la mise en œuvre d'un traitement automatisé de données à caractère personnel dénommé « Parcoursup »).

Les informations recueillies sont conservées pour une durée de 2 ans.

Les destinataires de ces données sont les personnels habilités à traiter ces données au sein de l'IFSI de l'Hôpital de Cannes (Directrice de l'institut, Formateurs, administrateur Parcoursup).

Vous pouvez accéder aux données vous concernant et exercer les droits que vous tenez des articles 38, 39, 40 et 40-1 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés à l'adresse suivante : [direction.ifs@ch-cannes.fr](mailto:direction.ifs@ch-cannes.fr).

Pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données de l'établissement à l'adresse suivante : [dpo@chu-nice.fr](mailto:dpo@chu-nice.fr).

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés ou que ce dispositif n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).